

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Coopération Gabon-Turquie : Rose Christiane Ossouka et Nilufer Erdem font le point

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

LA Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, a reçu en audience, hier à son cabinet, l'ambassadeur de Turquie au Gabon, Nilufer Erdem Kaygisiz. Celui-ci a été introduit à la Primature par le ministre des Affaires étrangères, Pacôme Moubelet Boubeya.



Photo: DR

Au cours de cette rencontre, les deux personnalités ont revisité les questions liées à la coopération entre le Gabon et la Turquie. Occasion pour la cheffe de la représentation diplomatique de Turquie au Gabon de réaffirmer la volonté de son pays à accompagner le Gabon dans la relance de son économie. Toute chose qui devra se traduire par la mise en œuvre de plusieurs projets dans les domaines du tourisme, de l'agriculture, du transport international, de la gestion des déchets et de la construction.

Les relations Gabon-Turquie au beau fixe.

S'agissant des relations entre les deux pays, Nilufer Erdem Kaygisiz a déclaré : "nous attachons une très grande importance à nos relations économiques et commerciales". Les deux parties ont ainsi réaffirmé leur ferme volonté de travailler davantage au renforcement des liens d'amitié et de coopération qui les unissent. En outre, l'hôte de la Première ministre n'a pas manqué de féliciter le Gabon pour ses efforts

inlassables dans la lutte contre le Covid-19. Il convient d'indiquer que la Turquie est présente au Gabon avec l'ouverture d'une ambassade dont son chef de mission réside à Libreville, l'existence d'une école créée par la Fondation Maarif (école Maarif turco-gabonaise), de la compagnie Turkish airlines et d'un bureau commercial récemment ouvert dans la capitale politique et administrative.

Libreville : les comptes administratifs 2018 passés au peigne fin



Photo: Antoine Essone Ndong

Le bureau du Conseil municipal s'est tenu sous la direction du maire intérimaire, Serge William Akassaga (2e à droite).

ENA
Libreville/Gabon

AUX fins d'examiner et d'adopter les comptes administratif et de gestion de la commune de Libreville de l'exercice 2018, le Conseil municipal de la capitale gabonaise s'est réuni, hier, sous la présidence du maire central par intérim, Serge William Akassaga, en présence de la gouverneure de la province de l'Estuaire, Marie-Françoise Dikoumba. "Les assises de ce jour se tiennent dans un contexte tout à fait particulier, et même inédit dans

l'histoire de notre commune", a, d'entrée, fait remarquer le président du conseil, évoquant ainsi "l'indisponibilité temporaire du président statutaire et les contingences de la crise sanitaire à Covid-19". Indiquant tout de même : "Toute situation appelant de la tutelle et du Conseil municipal de Libreville, pour la continuité de l'administration et du service public municipal, l'observation stricto sensu des prescriptions de la Loi organique 1/2014 relative à la décentralisation et l'application des recommandations gouvernementales de distanciation physique. D'où le format aménagé de cette session ordinaire".

De fait, ces assises se tiennent conformément aux dispositions combinées des articles 36, 44 et 62 de la Loi organique n°001/2014 du 15 janvier 2014 portant convocation du Conseil municipal de Libreville. Cependant, a fait observer Serge William Akassaga, "pour des contingences indépendantes de la volonté du président du conseil municipal sortant, il ne lui a pas été donné la possibilité de justifier sa gestion, au terme de sa mandature".

Peu avant l'ouverture des travaux, le président par intérim du Conseil a émis le vœu que "l'harmonie et la cohésion chères au président de la République, Ali Bongo Ondimba, prévalent pour la satisfaction en bonne intelligence de cette exigence législative en faveur et pour l'administration de la commune de Libreville".

Nous y reviendrons plus en détail.

Teddy OSSEY*

* Choniqueur

Entre nous soit dit Surtout que nul n'en échappe !

Nous sommes sidérés et abasourdis par ce mutisme extraordinaire de tous les corbeaux et hiboux qui souvent sont si prompts à la critique, ainsi qu'aux récriminations les plus véhémentes, au moindre écart venant du système. Et pourtant, ces jours-ci, une nouvelle est tombée et elle devrait appeler de manière unanime à un constat rassurant.

La commission qui se penchait sur la dette intérieure du pays vient de mettre à nu les manigances et les agissements d'une caste de prétendus opérateurs économiques, et de leurs complices véreux tapis dans les différentes administrations. Sous la houlette du coordinateur général des Affaires présidentielles, Nourredine Bongo Valentin, il nous est révélé que des centaines de milliards de nos francs qui alourdissaient de manière considérable le poids de la dette du pays, n'étaient en fait que d'astucieux jeux d'écriture pour siphonner abusivement les caisses de l'État.

Face à la découverte de ces sommes astronomiques, nous sommes franchement médusés et totalement consternés. Nous n'irons pas jusqu'à demander à ces censeurs de l'avant-veille de porter au pinacle le coordinateur général des Affaires présidentielles d'avoir sauvé le pays de ce naufrage. Mais nous voulons comprendre à quoi est dû une telle aphasie.

Nous avons pensé que cette annonce cataclysmique allait soulever un écœurement, ainsi qu'un concert cyclonique de condamnations. Le tout exigeant la mise au pilori de tous ces aigrefins qui ne sont ni plus ni moins que des ennemis avérés de la nation. Car la distraction de ces montants abyssaux obérait non seulement les finances publiques, mais elle compromettrait inéluctablement l'avenir de la nation tout entière.

Certains persifleurs voudront trouver dans notre propos une tonalité laudatrice. Mais

nous ne saurons rester coi devant cette décision salvatrice du coordinateur général des Affaires présidentielles qui, en annulant purement et simplement cette forfaiture, dresse désormais un rempart contre la concussion et les travers de tous genres.

Oui, nous affirmons par-là qu'en agissant ainsi, Nourredine Bongo Valentin a préservé l'État, et protégé les populations d'un marasme certain. Et s'il vous venait à l'esprit de nous penser zéloteurs, nous le revendiquons, car chaque fois que l'intérêt général sera à ce point sanctuarisé, nous le clamerons avec ferveur.

Le Gabon ne devrait plus souffrir de l'indélicatesse de certains kleptomanes. Vivement que le glaive de la justice s'abatte. Bassé !